

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 119 (1974)  
**Heft:** 11

**Artikel:** À propos d'un nouvel hymne national  
**Autor:** Rapin, Jean-Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343906>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A propos d'un nouvel hymne national

Il y a, dans notre monde contemporain épris de valeurs immédiatement saisissables, rentables et traduisibles en actes, en chiffres ou en valeurs sûres, une méconnaissance profonde du statut de l'artiste créateur, j'entends par là surtout des conditions nécessaires à la création de l'œuvre.

Et les démarches entreprises ces derniers temps — avec le meilleur esprit du monde, il faut le préciser — au sujet de la création d'un nouvel hymne national le montrent d'une manière aiguë, attristante peut-être, claire à coup sûr.

Tout se passe comme si, dans l'esprit de celui ou de ceux qui ont jugé le moment venu de doter notre pays d'un nouvel hymne — le Quoi dire?, le Comment le dire?, et le Par qui le dire? étaient les point de rencontre favori des énergies intellectuelles suisses et l'objet des discussions familiales du dimanche.

Si vous pensez qu'il y ait de l'ironie derrière cette manière de voir, asseyez-vous à votre table, répondez à ces trois questions puis soumettez vos idées, tout d'abord à votre fils de vingt ans, puis à quelques amis qui ne soient pas tous de votre couleur politique, sans même parler de votre credo esthétique à propos de la deuxième question.

Non, la vérité est qu'il faut une singulière dose d'optimisme béat et naïf pour estimer le moment opportun, les circonstances favorables à l'éclosion d'un nouvel hymne national. C'est oublier le rôle déterminant qu'ont joué les événements politiques de la première moitié du XIX<sup>e</sup> dans la création des sociétés patriotiques, le besoin qui en est résulté de pouvoir chanter, lors de rencontres entre Confédérés, un ou deux chants communs. C'est ne pas voir à quel point ces chants ont puisé leur élan, leur force, leur substance même, dans l'exaltation des aspirations nationales naissantes et dans la découverte de la nature, de l'Alpe en particulier, symbole nécessaire de grandeur et de mystère. Alors et ainsi se sont trouvées réunies les conditions de base indispensables à un véritable consensus, dont l'œuvre d'art fut à la fois l'expression et le support, voire le moteur.

Qu'en est-il aujourd'hui? Dans quel domaine se trouve réalisée cette communauté de vues, de manière de sentir? Religieuse, politique,

économique? Sans amertume, mais avec objectivité et humilité, il faut avouer que là n'est pas la caractéristique principale de notre époque. Certes, et pour ne prendre qu'un exemple, les idéalistes de tout crin vous diront, à propos de la première des trois questions ci-dessus, que les différences d'appréciation entre père et fils ne sont pas nouvelles, qu'elles ont toujours existé, et que c'est fort bien ainsi. Elles ont toujours existé, il est vrai, mais ce qui est nouveau, c'est que l'opposition des générations est devenue un dogme du monde moderne — je m'oppose, donc je suis — au même titre que le dogme ou la valeur mythique du changement — toute chose nouvelle jouit par principe d'un préjugé favorable!

Dès lors ne voit-on pas que seul un géant pourrait nous réconcilier avec nous-mêmes? Ne sent-on pas le caractère illusoire, artificiel — je dirais peut-être inutilement dangereux pour la communauté — de cette tentative de créer un nouvel hymne national?

Nous avons un capital, nous vivons sur un acquis dans ce domaine. Il s'est amenuisé au cours des décennies pour ne garder que les pièces les plus significatives et les mieux venues, les mieux adaptées à ce que nous sommes. Je viens de participer aux travaux de la commission chargée d'élaborer le nouveau livre de chant des écoles vaudoises: au début du siècle, le manuel comptait plus de deux tiers de chants patriotiques, le « Chante Jeunesse » actuel en comprend dix-huit, l'édition future trois, soit

- La Prière patriotique, de Jaques-Dalcroze,
- Le Cantique suisse, de Zwyssig,
- Le Chant des Suisses [Le Peuple des bergers...], de Doret.

Ces pièces sont peut-être modestes, artistiquement parlant, mais elles constituent ce capital. Il nous appartient de le préserver, bien sûr, mais encore plus de le transmettre, et pour cela, de chanter ces pièces, de les faire vivre, de les utiliser.

Et leur survie dépend autant de notre attitude à leur égard, que de leur valeur intrinsèque. (Lorsque j'aborde ces pièces pour leur étude avec une classe de l'Ecole normale de Lausanne, je remarque immédiatement quelques sourires entendus et condescendants. Je demande généralement à ces rieurs ce qu'ils chanteraient si les événements de Prague 1968 se passaient chez nous demain. La plupart du temps, poser la question suffit.)

On le voit, on le sent. Il serait peut-être souhaitable de donner aux Suisses de 1974 un nouvel hymne national, de raffermir par là les liens de la communauté, mais il faut se rendre compte que, pour l'instant, les circonstances ne sont guère réunies. Que surviennent des événements imprévus, graves, voire tragiques, et tout pourrait changer rapidement.

C'est pourquoi, à ce jour — puissé-je me tromper — notre Rouget de l'Isle n'est pas encore trouvé.

Major Jean-Jacques RAPIN

